

# RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS MARS 2021

LA COLLECTE DES GROS OBJETS ENCOMBRANTS SE FAIT EN PORTE À PORTE MAIS À CONDITION DE S'ÊTRE INSCRIT PRÉALABLEMENT.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- Inscription avant le 19 février 2021.
- Précisez la nature des encombrants à enlever, par téléphone au 03.21.87.57.57 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## QUAND LES SORTIR ?

- Sortir les déchets la veille au soir, les tournées de collecte débutant tôt le matin. Pour rappel, les encombrants restent sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur enlèvement par le service communautaire, aucun encombrant ne devra être déposé sur le domaine public sans inscription préalable.

## QUELS DÉCHETS SONT ACCEPTÉS ?

### DÉCHETS ACCEPTÉS

- Récipients vides d'une contenance supérieure à 10L.
- Gros appareils ménagers
- Sommiers et matelas
- Fenêtres, portes et châssis exempts de vitrage et d'éclats de verre
- Ferraille
- Gros emballages
- Cycles

### DÉCHETS INTERDITS

- Ordures ménagères (collecte des bacs bordeaux prévue à cet effet)
- Déchets verts
- Sacs remplis de matériaux en vrac
- Déchets de travail (plâtre, gravats, béton,...)
- Déchets issus d'une activité permanente ou d'une activité industrielle ou commerciale
- Épaves de voitures, bonbonnes de gaz, cuves à fuel
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, piles matières chimiques dangereuses, inflammables ou explosives...)
- Vitres, miroirs, pare-brises...

## COMMENT PRÉSENTER VOS ENCOMBRANTS ?



- La quantité globale ne doit pas excéder 3m<sup>3</sup> par enlèvement et par logement.
- Les encombrants ne doivent pas présenter de danger lors de la manipulation et de leur présence sur le domaine public (pointes apparentes, parties tranchantes...)
- Ils doivent être déposés sur le domaine public de manière à ne pas gêner les piétons et la circulation automobile
- Après le ramassage, le balayage et le nettoyage des débris restent à la charge du déposant.



# RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS MARS 2021

## PLANNING DE RAMASSAGE SUR LE TERRITOIRE

<b>LUNDI 15 MARS 2021</b>	<b>Hervelinghen Wissant</b>
<b>MARDI 16 MARS 2021</b>	<b>Tardinghen Audembert Leubringhen</b>
<b>MERCREDI 17 MARS 2021</b>	<b>Ambleteuse Bazinghen</b>
<b>JEUDI 18 MARS 2021</b>	<b>Audinghen Audresselles</b>
<b>VENDREDI 19 MARS 2021</b>	<b>Wierre-Effroy Wacquinghen Beuvrequen Maninghen-Henne Offrethun</b>
<b>LUNDI 22 MARS 2021</b>	<b>Ferques Landrethun-le-Nord</b>
<b>MARDI 23 MARS 2021</b>	<b>Réty Saint-Inglevert</b>
<b>MERCREDI 24 MARS 2021</b>	<b>Leulinghen-Bernes Marquise</b>
<b>JEUDI 25 MARS 2021</b>	<b>Rinxent</b>

### BESOIN D'UNE INFORMATION ? CONTACTEZ-NOUS

Communauté de Communes de La terre des 2 caps  
Le Cardo 62250 MARQUISE

03.21.87.57.57

[service.dechets@terredes2caps.com](mailto:service.dechets@terredes2caps.com)

[www.terredes2caps.fr](http://www.terredes2caps.fr)

